



## CHARTRE du BÉNÉVOLE du Repair Café Val de Saône Edition janvier 2026

Vous êtes bénévole et nous vous remercions de votre implication.

Etre bénévole c'est porter différentes casquettes selon les savoirs faire :

- ☐ Accueil secrétariat : enregistrement des usagers adhérents, établissement de la fiche de dépôt de matériel, saisie du tableau statistique des réparations, vérification des adhésions et dons
- ☐ Tenue du bar: accueil et partage avec les usagers ainsi qu'avec les bénévoles présents tout au long de la journée autour d'un « café »
- ☐ Réparation couture
- ☐ Réparation des matériels et objets
- ☐ Réparation des bijoux
- ☐ Intendance et approvisionnement
- ☐ Comptabilité
- ☐ Application des mesures de sécurité
  - o feu vert du responsable sécurité pour démarrage de la session,
  - o serre file
  - o guide file
  - o secouriste
- ☐ Vie associative : partage des tâches à chaque session avec au préalable inscription sur le Framadata
  - o Tâches collectives liées au fonctionnement de la session : installation, organisation du repas, vaisselle, rangement de la salle, ménage y compris toilettes (de manière à ce que l'état des lieux n'appelle aucune remarque).

Pour assurer votre sécurité et celle des usagers et pour éviter tout éventuel contentieux, nous vous demandons de:

- ☐ Prendre connaissance de cette "Charte du bénévole"
- ☐ Prendre connaissance des consignes ci dessous
- ☐ Signer la présente Charte

Tous les bénévoles doivent régler leur adhésion à l'association.

**1/ A VOTRE ARRIVÉE**, prenez votre badge et votre gilet auprès de l'accueil.

### Tâches spécifiques liées aux réparateurs

**2/APRÈS LEUR ENREGISTREMENT, ACCUEILLIR LES USAGERS (attention à l'ordre d'arrivée défini par l'accueil sur le tableau et le bon de réparation, en fonction de votre spécificité, bien sûr!))**

- ☐ Prenez connaissance du bon de réparation visé ci-dessus
- ☐ N'acceptez pas d'intervention que vous ne savez pas faire ou faites-vous aider
- ☐ Rappeler le risque de casse pouvant survenir durant la réparation.
- ☐ N'hésitez pas à demander un avis à un autre réparateur
- ☐ Refusez (poliment) les objets trop sales (matériels et vêtements)
- ☐ Chaque intervention doit se dérouler dans un souci de co-réparation entre le réparateur et l'utilisateur (si possible)

### 3/ INTERVENTION ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- ☐ Avant de démonter, constatez la présence du problème rencontré
- ☐ Utilisez le différentiel le plus proche, afin de sécuriser au maximum l'installation électrique
- ☐ Faites participer l'utilisateur dans la mesure de ses capacités (démontage/ remontage par exemple)
- ☐ Expliquez ce que vous faites
- ☐ Demandez un deuxième avis avant de conclure à un échec
- ☐ Les visiteurs repartent systématiquement avec les objets qu'ils ont apportés, quitte à revenir à une nouvelle session avec des pièces détachées achetées par eux sur les conseils du réparateur

#### o Consignes de sécurité

- **Attention aux appareils munis de condensateurs de forte puissance (four à micro-ondes par exemple). Même débranchés, ils peuvent tuer...N'intervenez sur l'alimentation que si vous êtes compétents. Faites vous aider si vous avez un doute.**
- Faites le maximum de tests hors tension (appareil PHYSIQUEMENT débranché)
- Pour un test sous tension :
  - Branchez l'appareil au bloc de prises protégées par un disjoncteur différentiel
  - Recouvrez l'appareil démonté de son capot (micro ondes en particulier)
  - Mettez-vous et mettez l'utilisateur à distance
- N'hésitez pas à mettre les lunettes de sécurité

- N'oubliez surtout pas de débrancher l'appareil après le test
- Ne restituez JAMAIS un appareil potentiellement dangereux pour le visiteur : vérifiez les vis, l'isolation des fils, les soudures, ne supprimez jamais une sécurité (fusible, fusible thermique, contacteur...)

#### o Méfiez-vous

- Des brûlures (pour vous même ou les usagers) avec les fers à souder, fers à repasser, et autres résistances chauffantes
- Des centrales vapeur
- Des pièces tournantes ou coupantes
- NE MANIPULEZ PAS de liquides combustibles, de matériaux corrosifs, d'amiante (vieux fours...)
- Refusez les objets présentant ce type de risque
- Stand thermique (tronçonneuses, débroussailluses, tondeuses) : utilisation du périmètre de sécurité (piquets et rubalise)

#### 4/EN FIN D'INTERVENTION

- ☐ **Remplir le bon de réparation.**
- ☐ Si une pièce est à changer, noter les références, le prix et où l'acheter, sur le bon
- ☐ Si vous avez fourni une pièce, facturez-la sur le bon. (Fusible, prise, pile, câble....)
- ☐ Si l'appareil doit être emporté chez le réparateur, une copie du bon est effectuée pour assurer le suivi de l'objet
- ☐ Dès la réparation terminée et l'objet restitué le signaler à l'accueil pour mise à jour du tableau de suivi
- ☐ Si l'objet n'est pas réparable, récupérez (après accord de l'usager) si vous le souhaitez et si vous pouvez les stocker, les pièces réutilisables (transfos...)
- ☐ Vous pouvez mettre de côté les parties réutilisables

#### 5/ DURANT LA SESSION DE RÉPARATION

- ☐ Remettez les outils collectifs à leur place une fois l'utilisation finie
- ☐ Maintenez votre espace de travail propre
- ☐ Signalez les outils, composants, consommables à acheter
- ☐ En fin de session rangez les outils collectifs à leur place
- ☐ Déposez votre badge dans la bannette, assurez-vous que les poches de votre gilet sont bien vides et rangez le plié dans les bacs prévus à cet effet

#### 7/ PIÈCES QUI PEUVENT ÊTRE RÉCUPÉRÉES SUR DES OBJETS NON RÉPARABLES

- ☐ Blocs secteur
- ☐ Câbles secteur, fusibles, porte fusibles, poussoirs, interrupteurs
- ☐ Capas chimiques
- ☐ Petite visserie
- ☐ Douilles, ampoules
- ☐ Magnétrons, diodes HT

#### 8/ FONCTIONNEMENT HORS CADRE DU REPAIR CAFE

Vous pouvez pousser le bénévolat, à titre personnel, hors du cadre de fonctionnement du Repair Café, si vous jugez que la réparation est réalisable, mais qu'elle suppose du temps et ou des équipements et ou des pièces détachées complexes.

Le visiteur et le réparateur se mettent alors d'accord sur les modalités.

L'association n'a pas à connaître ces modalités et décline toute responsabilité en cas de problème lié à cette opération hors cadre.

Ne sont considérées comme entrant dans le cadre des Repair Café que les réparations, partielles ou complètes, effectuées exclusivement lors des sessions.

**Je reconnais avoir pris connaissance de la présente "CHARTRE du BÉNÉVOLE" et déclare l'accepter.**

Nom ..... Prénom .....

Code postal..... Ville.....

Tél..... Mail.....

Le .....

Signature